

Le lit de la Gravona débarrassé de ses encombrants

Les travaux de restauration et d'entretien des cours d'eau de la basse vallée de la Gravona ont commencé hier matin. Lancé par la Capa, le projet se déroulera sur 5 ans et vise à diminuer les inondations en cas d'intempéries.

On se souvient du pont de la Confinna qui s'était effondré en 2016, coupant le quartier du reste de la ville.

Régulièrement, la basse vallée de la Gravona subit d'importantes inondations causant des dégâts conséquents. La communauté d'agglomération du pays ajaccien (Capa) va entreprendre de gros travaux de restauration et d'entretien pour minimiser ces désagréments.

"Il faut enlever les arbres qui obstruent le cours d'eau"

C'est une première : la Capa présentait hier matin son projet au pont de la résidence Confinna 2. Le réaménagement des cours d'eau de la vallée de la Gravona s'étendra sur cinq ans, selon le projet présenté et coûtera 365.000 euros. C'est l'entreprise Sylvatica qui a été chargée de cette mission.

Véronique Touquet, chef du service des milieux aquatiques et naturels, explique le processus de l'entreprise spécialisée : "Les équipes vont remonter le cours d'eau à pied pour faire un repérage, voir ce qu'il y a à couper ou à enlever, détaille-t-elle. Il faut retirer les arbres qui sont tombés dans la rivière ou qui sont sur le point de tomber car ils obstruent le cours d'eau et c'est cela qui peut causer des inondations. L'équipe opérera aussi des élagages pour dégager la



L'entreprise Sylvatica étudie les plans des cours d'eau à nettoyer avec les membres de la Capa. /PHOTO JEAN-PIERRE BELZIT

rivière et enlèvera les déchets." L'entreprise Sylvatica fait une démonstration devant les élus, les personnels de la Capa et les médias.

"On va extirper cet arbre mort qui est en travers du lit de la rivière. On va le débiter puis on va le tirer avec le tracteur. Notre treuil fait 90 mètres, ce qui nous permet de travailler en amont et en aval sans détruire la végétation avoisinante."

Le but de ces travaux est donc de retirer les pollutions matérielles : palettes, chauffe-eau et autres déchets déposés à la sauvage, mais également d'enlever la pollution naturelle pour "redonner son énergie au cours d'eau".

Un projet d'ampleur

Pascal Miniconi, maire d'Afa et responsable du schéma d'aménagement et de gestion des eaux (Sage) à la Capa, insiste : "L'entretien des cours d'eau est à la charge des propriétaires. Ici le service public prend le relais. D'où l'importance d'une DIG (déclaration d'intérêt général). C'est une procédure qui nous permet de mener des diagnostics et des études quand les propriétaires du domaine ne font pas le nécessaire. C'est ce que le Sage fait depuis 2012 sur ce terrain. En parallèle, nous faisons de la sensibilisation pour que les propriétaires de cours d'eau se responsabilisent."



L'entreprise spécialisée illustre ses méthodes de travail : ils coupent l'arbre entravant le cours d'eau avant de le tirer au treuil. /PHOTOS JEAN-PIERRE BELZIT

Pascal Miniconi embraye sur la tenue des travaux sur ce premier tronçon.

"Il y a quatre zones à traiter : le Ponte Bonellu, le Cavallu Mortu, le Valdu Malu et la Gravona. C'est 35 kilomètres de cours d'eau qu'on veut remettre dans un bon état écologique. Ici, nous sommes sur le canal de l'Ortu. Ils ont onze kilomètres à traiter pour fin septembre environ."

Protéger la population

"C'est pour prévenir en

amont du risque d'inondation que nous lançons ces travaux", certifie le conseiller communautaire Charles Voglimacci, présent hier matin pour l'inauguration.

"Il faut préserver la biodiversité mais il faut également protéger nos concitoyens, ajoute-t-il. C'est une véritable volonté du maire de procéder à la restauration du patrimoine et la mise en sécurité. Avec de fortes pluies, il y a un risque de crue, l'eau monte très rapidement et l'inondation est vite arrivée.

"Ce quartier est en observa-

tion et la municipalité réfléchit sur les possibilités d'adapter les politiques. Les cours d'eau en font partie. Surtout quand des logements sociaux sont en train de voir le jour à proximité". Tous les acteurs de ce projet sont unanimes : il est temps de rattraper le retard accumulé. Il faut être pédagogue avec les propriétaires de cours d'eau. Il faut que toute l'intercommunalité se mobilise. L'écoulement des cours d'eau sera ainsi facilité et les inondations contrôlées.

CHLOÉ HUGUET